

ADMINISTRATION ET ÉQUIPEMENTS, SALLES DES FÊTES, PARISOT

Salle des Associations de Parisot

Mise en priorité à la disposition des associations, cette salle peut en outre être louée à des particuliers exclusivement de la commune de Parisot, ou encore à des organismes ou associations extérieurs à la commune pour des activités autres que festives.

5 Place du Lavoir
81310 Parisot

05 63 33 38 03

Courriel

Ouvert toute l'année.

Les opérations de réservation se font auprès du secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture (du lundi au samedi de 8h30 à 12h).

37601 GAILLAC Cedex
Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00